



LA FÉDÉRATION DE FOOTBALL AMATEUR DU QUÉBEC.

LES CODES D'ÉTHIQUE

- ***LES PRINCIPES DE L'ESPRIT SPORTIF***
- ***LE CODE D'ÉTHIQUE DE L'ENTRAÎNEUR***
- ***LE CODE D'ÉTHIQUE DE L'OFFICIEL***
- ***LE CODE D'ÉTHIQUE DU JOUEUR***
- ***LE CODE D'ÉTHIQUE DU PARENT***
- ***LES SANCTIONS EN CAS D'INFRACTION***

AU CODE D'ÉTHIQUE

« Il ne s'agit pas d'éliminer les sources de plaisirs des uns, mais plutôt de les justifier dans un contexte plus large afin d'éviter les abus envers les autres. Pour réaliser ces objectifs, les principes de l'Esprit Sportif et les codes d'éthique que nous adoptons entendent favoriser un juste équilibre entre les libertés et les obligations de tous et de chacun. »

Résolution CA091209 de Football Québec



A - LES PRINCIPES DE L'ESPRIT SPORTIF AU FOOTBALL

La Fédération de football amateur du Québec adhère aux principes de l'Esprit Sportif (Fair Play) tels que préconisés par la Fédération canadienne de football amateur. Ces principes sont :

- *Le respect des règlements.*
- *Le respect des entraîneurs, des officiels et de leurs décisions.*
- *Le respect des adversaires.*
- *Donner à tous une chance égale de joueur.*
- *Maintenir une maîtrise de soi en tout temps.*

En faisant la promotion de ces principes, en parole et en action, nous améliorerons tous notre expérience du football.



B - LE CODE D'ÉTHIQUE DE L'ENTRAÎNEUR DE FOOTBALL

Je suis un entraîneur de football et par mon implication et mes comportements je suis un ambassadeur du football québécois auprès du public en général et de mes joueurs en particulier. J'adhère au principe de l'Esprit Sportif et j'en fais la promotion.

1. *Je suis conscient de la très grande influence que j'exerce sur mes joueurs.*
2. *Je reconnais que le bien être de mes joueurs est l'élément principal lorsque je prends toute décision.*
3. *Je veille en tout temps sur l'intégrité physique de mes joueurs et à ce qu'ils exercent le football dans un contexte sécuritaire*
4. *Je reconnais les particularités propres et les différences de chacun de mes joueurs et je vois à leurs respects.*
5. *Je veille à établir un environnement sain pour la pratique du football et ne tolère aucun abus de langage ou d'autorités de la part ou envers mes joueurs*
6. *Je suis courtois et respectueux envers mes collègues, les partisans et les officiels.*
7. *Je m'assure que le joueur se développe harmonieusement et que ses choix correspondent à ses capacités.*
8. *Je veille à ce que le joueur pratique le football à travers les valeurs de l'Esprit Sportif, de respect et d'entraide.*
9. *Je ne tolère aucune forme de tricherie.*
10. *Je fais connaître dès le début les règles qui permettent à tous mes joueurs une participation équitable lors des séances d'entraînement ou des matchs.*
11. *Je valorise tout autant la participation et l'effort que la performance et l'exploit.*
12. *Je me perfectionne et m'instruit constamment afin de fournir à mes joueurs un encadrement de grande qualité.*



13. *Je connaît les règlements de jeu du football et m'informe régulièrement sur leurs développements*
14. *Je fais la promotion de la solidarité autant auprès de mes joueurs que des administrateurs et des autres membres de mon organisation.*
15. *J'édicte des le début des règles de bonne conduite et exerce par la suite une surveillance constante sur le comportement des membres de l'équipe.*
16. *Je favorise le dépassement de soi, le désir d'apprendre et encourage l'engagement social de mes joueurs.*
17. *Je valorise le travail des officiels et exige, sans compromis, le respect de tous envers ces derniers.*
18. *Lorsque nécessaire, je transmettrai toute critique constructive du travail des officiels en utilisant les canaux de communications prévus à cet effet.*
19. *Je m'insurge contre toute forme de violence physique et verbale ou de brutalité au football.*
20. *Je ne sacrifie jamais la sécurité et le bien être de mes joueurs au profit de mon propre prestige ou de ma gloire personnelle.*
21. *Je respecte les règles écrites et non écrites du football car ils visent à protéger mes joueurs et à assurer le bon déroulement des parties*
22. *Je ne peux chercher délibérément à enfreindre les règles.*
23. *Je ne peux enseigner à mes joueurs à se conduire intentionnellement de manière contraire à l'Esprit Sportif ou d'abuser de façon déloyale d'un adversaire.*
24. *La santé de mes joueurs est une priorité aussi je veille à ce que tout joueur blessé reçoive sans tarder les soins requis.*
25. *Je veille à ce que les directives et recommandations du médecin ou du thérapeute en charge soient suivies à la lettre et sans compromis.*
26. *Je comprends que le diagnostic et le soin des blessures ne sont en aucun cas de mon ressort et qu'ils incombent aux personnes compétentes.*
27. *Je connais mes responsabilités en cette matière et fais la promotion de l'antidopage auprès de mes joueurs.*



28. *Je demeure vigilant et j'interviens dans des situations où je considère qu'un joueur contrevient aux règles antidopage.*
29. *Je ne tolère pas l'usage de substances et méthodes interdites figurant sur la liste des interdictions de l'Agence mondiale antidopage (AMA) et du CCES.*
30. *Je fais la promotion d'une saine alimentation et ne tolérerai la perte de poids que sous la supervision d'une autorité médicale compétente.*
31. *Je ne permets pas que l'avenir d'un joueur soit compromis en dérogeant aux règles d'admissibilité.*
32. *Je n'exige rien qui pourrait empêcher mes joueurs de bien réussir dans leurs études.*
33. *Je respecte rigoureusement toutes les règles édictées relatives au recrutement des joueurs.*
34. *Je ne recrute aucun joueur s'il est déjà inscrit dans un programme concurrent.*
35. *Je recrute en exposant honnêtement et avec franchise tous les avantages qu'offre mon organisation. Je m'abstiens de descendre mes compétiteurs aux yeux des joueurs que je recrute.*
36. *Je ne recrute pas un joueur si je sais que je ne pourrai pas tenir mes promesses envers lui.*



C-LE CODE D'ÉTHIQUE DE L'OFFICIEL

Je suis un officiel de football et par mon implication et mon comportement je suis un ambassadeur du football québécois auprès du public en général et des joueurs en particulier. J'adhère au principe de l'Esprit Sportif et j'en fais la promotion.

- 1. Je connais et applique les règlements de jeu du football avec impartialité et respect*
- 2. Je prends le temps d'expliquer les règlements aux jeunes joueurs durant les matchs.*
- 3. Je sais gérer le match en tenant compte du niveau d'aptitude et de l'âge des joueurs.*
- 4. Je comprends que mon attitude et mon comportement doivent susciter le respect des partisans et attirer l'appui des joueurs et des entraîneurs.*
- 5. Je veille autant à la sécurité qu'aux plaisirs de jouer.*
- 6. Je véhicule l'importance d'être toujours en bonne condition physique*
- 7. Je collabore avec les entraîneurs dans le but d'établir un climat propice au bon déroulement du match.*
- 8. Je sanctionne sans compromis toute tricherie et jeux dangereux comme contraires à l'Esprit Sportif.*
- 9. Je ne tolère aucune forme de violence et sanctionne les infractions sans tarder.*
- 10. Je maintiens tout au long de la partie, un haut niveau de concentration.*
- 11. Je mets les efforts nécessaires afin d'être constant et cohérent pour la durée de la partie.*
- 12. Je réponds avec calme, politesse et courtoisie aux demandes d'explications présentées par les joueurs et les entraîneurs.*
- 13. Je fais des efforts constants en vue de m'améliorer et de transmettre mes connaissances et mes compétences aux autres officiels.*
- 14. Je fais part de modestie dans l'expression de mon autorité auprès des joueurs.*
- 15. En cas d'erreurs je poursuis mon travail avec calme et sérénité.*



D – LE CODE D'ÉTHIQUE DU JOUEUR

Je suis un joueur de football et par mon implication et mon comportement je suis un ambassadeur du football québécois auprès du public en général et de mes parents en particulier. J'adhère au principe de l'Esprit Sportif et j'en fais la promotion.

- 1. Je représente mon équipe et mon sport autant sur le terrain qu'à l'extérieur du terrain.*
- 2. Je respecte mon sport et les règles écrites et non écrites qui le régissent.*
- 3. Le bien de mon équipe passe avant mes propres besoins.*
- 4. J'accepte les décisions des officiels et de mes entraîneurs.*
- 5. Je garde toujours mon calme et assume l'entière responsabilité de mes gestes.*
- 6. Je respecte mes entraîneurs et suis consciencieusement leurs directives.*
- 7. Je suis conscient que le football est un jeu et non un combat.*
- 8. Je respecte mon adversaire tout autant que mes coéquipiers.*
- 9. Je porte avec fierté les couleurs de mon équipe et je respecte l'équipement qu'elle me confie*
- 10. Je refuse pour moi-même ni ne tolère chez mes coéquipiers l'usage de drogues, de médicaments ou de quelconques stimulants dans le but d'améliorer la performance.*



E – LE CODE D'ÉTHIQUE DU PARENT

Je suis le parent d'un joueur de football et par mon implication et mon comportement je suis un ambassadeur du football québécois auprès du public en général et de mon enfant en particulier. J'adhère au principe de l'Esprit Sportif et j'en fais la promotion.

1. *Je reconnais que le football possède un formidable potentiel comme contribution à la santé, à l'équilibre et au développement de la personne ;*
2. *Je reconnais que le bien-être et l'épanouissement de mon enfant constituent une priorité située bien au-delà de la performance et de la victoire sportive.*
3. *Je comprends que mon enfant exerce le football pour son plaisir et non pour le mien.*
4. *Je considère la victoire comme un des plaisirs du sport, je dédramatise la défaite et je reconnais les erreurs comme faisant partie de l'apprentissage.*
5. *J'encourage autant l'effort que le résultat.*
6. *Je respecte les entraîneurs et les officiels dans leur travail.*
7. *Je comprends la tâche difficile des officiels et accepte leurs décisions.*
8. *Je reconnais les bonnes performances de mon enfant comme celles des autres compétiteurs.*
9. *J'accepte les limites de mon enfant et je ne projette pas d'ambition démesurée sur lui.*
10. *Je m'efforce de connaître les règles du football pour éviter que l'ignorance ne biaise mon jugement envers les décisions des entraîneurs et des officiels.*
11. *Je ne vois pas les enfants sportifs comme des adultes sportifs en miniature.*
12. *J'inculque à mon enfant des valeurs de respect, de discipline, d'effort et de loyauté.*
13. *Je ne tolère ni n'encourage la violence physique ou psychologique.*
14. *J'encourage mon enfant à développer ses habiletés et son esprit sportif.*



F - SANCTIONS EN CAS D'INFRACTION AU CODE D'ÉTHIQUE

- 1) *Avertissement verbal.*
- 2) *Avertissement écrit.*
- 3) *Plainte devant le comité compétent. (club, ligue, commission, fédération)*
- 4) *Réprimande.*
- 5) *Suspension pour une durée à être déterminée par le comité compétent. (club, ligue, commission, fédération)*
- 6) *Expulsion en cas de récidive.*